



Conseil de sécurité

Distr. générale
12 septembre 2012
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général sur le rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau

I. Introduction

1. Soumis en application de la résolution 2048 (2012), par laquelle le Conseil m'a prié de lui rendre compte tous les 90 jours de la mise en œuvre de cette résolution, notamment en ce qui concerne le rétablissement et le respect de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau, ainsi que de la situation humanitaire dans le pays, le présent rapport passe en revue les principaux faits nouveaux survenus depuis mon dernier rapport oral, en date du 5 juin 2012, et mon dernier rapport régulier, en date du 17 juillet 2012 (S/2012/554), sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS).

II. Rétablissement et respect de l'ordre constitutionnel

A. Situation politique

1. Vue d'ensemble de la situation politique dans le pays

2. La situation politique en Guinée-Bissau a continué de se caractériser par de profondes divisions, en particulier parmi les acteurs politiques et de la société civile, au sujet des mesures de transition et de la manière de réaliser le plein rétablissement de l'ordre constitutionnel dans le pays après le coup d'État militaire du 12 avril 2012. Certains acteurs politiques, notamment le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), qui dispose de la plus forte représentation au Parlement, ont continué de refuser de reconnaître la légitimité de l'autorité du Gouvernement de transition, mais d'autres, comme le Parti du renouveau social (PRS), ont pleinement reconnu la légitimité des dispositions transitoires actuelles. Les acteurs nationaux sont ainsi demeurés dans une impasse et ne sont toujours pas parvenus à s'entendre sur la manière de sortir de la crise politique.

3. Ces divergences de vues ont eu des incidences néfastes sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale. La quatrième session ordinaire de l'Assemblée s'est ouverte le 29 juin, mais les désaccords sur les points à inscrire à l'ordre du jour ont empêché les parlementaires de poursuivre leurs délibérations. Le PAIGC a demandé que soit inscrite à l'ordre du jour l'élection d'un nouveau président et d'un nouveau vice-président de l'Assemblée, demande qui a été rejetée par le Président de



l'Assemblée par intérim, Ibrahima Sory Djaló, au motif que de telles élections seraient subordonnées à la démission des titulaires, respectivement le Président de la République déchu et le Président de transition actuel. L'impasse qui a suivi a abouti le 6 juillet à l'ajournement prématuré de la session.

4. Le 20 juillet, le PAIGC a publié son quatrième mémorandum sur sa position concernant la transition, qu'il a également présenté au Président de transition, Serifo Nhamadjo, au chef d'état-major général des forces armées, le général António Indjai, et aux partenaires internationaux. Dans ce document, le PAIGC a souligné la nécessité de sortir de l'impasse dans laquelle se trouvait l'Assemblée nationale et de former un gouvernement de transition sans exclusive. Il a également critiqué le Gouvernement de transition pour ne pas avoir publié de programme ni diffusé d'informations sur la façon dont il entendait faire avancer le processus de transition. En réponse, le 2 août, le Premier Ministre de transition, Rui Duarte de Barros, a rendu public le programme du Gouvernement de transition, qui est axé sur quatre grandes priorités : la tenue d'élections générales; la promotion de la justice et la lutte contre l'impunité; la lutte contre la criminalité organisée et la corruption; et la réforme des secteurs de la défense et de la sécurité, sans toutefois fournir de calendrier pour la mise en œuvre de ces priorités.

5. Le 8 août, le Président de transition Nhamadjo a rencontré des représentants du PAIGC pour débattre du document récemment publié par leur parti. Peu de temps après, le PAIGC a rencontré des partis représentés au Parlement, notamment le PRS, ainsi que des partis non représentés pour discuter notamment de la formation d'un gouvernement ouvert à tous et de propositions visant à sortir l'Assemblée nationale de l'impasse. Aucun accord n'a pu être trouvé au cours de ces rencontres. En ce qui concerne la proposition de former un nouveau gouvernement avancée par le PAIGC, le PRS, qui est le principal parti d'opposition au Parlement, a fait valoir que le Gouvernement de transition actuel n'excluait personne puisque y figuraient des représentants de tous les partis politiques, y compris le PAIGC. Le PRS a également affirmé que l'exigence de diriger un nouveau gouvernement de transition formulée par le PAIGC ne tenait pas compte du nouvel équilibre des forces issu du coup d'État du 12 avril. Le 28 août, lors d'une rencontre avec la presse, le Président de transition a insisté sur le fait que toutes les forces politiques du pays devaient participer à la transition. Le PAIGC a poursuivi ses démarches auprès du Président de transition et d'autres parties concernant une proposition visant à revoir les dispositions transitoires et à assurer une plus large ouverture du processus.

6. Au cours de la période considérée, les questions liées à l'impunité et à la justice sont demeurées au premier plan des préoccupations. Le 19 juillet, le Conseil des ministres du Gouvernement de transition a évoqué l'assassinat présumé du député Roberto Cachéu (PAIGC), qui est porté disparu depuis le 26 décembre 2011. Le 17 juillet, sept agents du Ministère de l'intérieur ont été arrêtés pour être entendus à ce sujet. Deux d'entre eux ont été libérés le 19 juillet. Le 20 juillet, le Bureau du Procureur a ouvert une enquête sur cette affaire. Les cinq autres détenus ont été libérés le 17 août. Le 5 septembre, le Procureur général a informé le BINUGBIS que l'enquête sur les allégations de meurtre de M. Cachéu n'avait pas été concluante et que le Gouvernement de transition continuait de s'efforcer de le localiser. Le 12 août, lors d'une réunion avec le Président de la Commission nationale des droits de l'homme, le Ministre de la justice du Gouvernement de transition a déclaré que tous les assassinats politiques commis en Guinée-Bissau depuis 2009 seraient jugés avant la fin de la transition, prévue en mai 2013.

7. Par un décret présidentiel publié le 24 août, le Président de transition a démis Edmundo Mendes de ses fonctions de procureur général et nommé à sa place Abdou Mané, un ancien dirigeant de l'ordre des avocats. Certains observateurs ont mis en avant la compétence et le professionnalisme de M. Mané, mais d'autres ont exprimé des réserves quant à son impartialité, sachant qu'il avait été le représentant légal des familles de certaines des victimes d'assassinats politiques en 2009. Lors de la cérémonie d'investiture qui a eu lieu le 27 août, le Président de transition a déclaré que le Procureur général devrait traduire en justice, sans haine ni esprit de vengeance, tous ceux qui auraient à rendre des comptes sans exception. Le 5 septembre, au cours d'une rencontre avec le BINUGBIS en vue d'examiner la question de l'impunité, le nouveau Procureur général a sollicité une aide technique internationale pour lutter contre l'impunité en Guinée-Bissau.

8. L'interdiction de voyager imposée le 9 mai 2012 par le « Commandement militaire » à l'encontre de 57 personnes, dont des membres du gouvernement renversé et du PAIGC, a été levée le 4 juin, mais les atteintes aux droits fondamentaux et aux libertés qui continuent d'être commises dans le pays sont toujours préoccupantes. Le 7 juillet, cinq des principales organisations non gouvernementales nationales ont publié un communiqué commun appelant l'attention sur le maintien de l'interdiction des manifestations et la poursuite de mesures d'intimidation à l'encontre d'acteurs politiques et de la société civile qui s'étaient montrés critiques à l'égard de la transition. L'ancien Président par intérim, Raimundo Pereira, l'ancien Premier Ministre, Carlos Gomes Júnior, et l'ancien Ministre des affaires étrangères, Mamadou Saliou Djaló Pires, continuent de résider à l'étranger, craignant pour leur sécurité. Le 19 juillet, dans un entretien avec l'agence de presse portugaise Lusa, le Président de transition a déclaré qu'ils pourraient participer aux prochaines élections s'il n'existait pas d'obstacle juridique les rendant inéligibles. Il a également déclaré que les conditions de sécurité étaient réunies pour leur retour en Guinée-Bissau. Cependant, dans une déclaration provocante prononcée le 22 août devant les forces armées, le chef d'état-major général a averti qu'une éventuelle victoire électorale de M. Gomes Júnior ne serait pas de bon augure pour l'armée et que celle-ci ne resterait pas les bras croisés si le Premier Ministre destitué remportait les élections.

9. Depuis qu'il a pris ses fonctions en mai 2012, le Conseil des ministres du Gouvernement de transition a apporté des changements au niveau des directeurs dans la plupart des ministères et des sociétés, institutions et organismes d'État, ainsi que dans les administrations locales. Ces changements au sein de l'administration publique ont eu lieu en dépit des assurances données par le Gouvernement de transition quant à sa détermination à poursuivre la politique de réforme administrative de l'État entreprise par l'ancien Gouvernement. Dans une note verbale datée du 31 juillet, le Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de transition a informé le BINUGBIS de la nomination de M. Manuel Maria Monteiro Santos, actuel Ambassadeur auprès de l'Angola, en tant que nouveau Représentant permanent de la Guinée-Bissau auprès de l'Organisation des Nations Unies. Le 9 août, le Président de transition a émis des décrets révoquant les Ambassadeurs bissau-guinéens auprès de la Belgique, de la Chine, de la France, du Portugal et de l'Organisation des Nations Unies à New York et nommant M. Monteiro Santos Représentant permanent auprès de l'ONU à New York.

2. Initiatives engagées par les parties prenantes nationales, régionales et internationales pour rétablir et faire respecter l'ordre constitutionnel

10. Au cours de la période considérée, les parties prenantes nationales ont lancé plusieurs initiatives visant à rétablir pleinement l'ordre constitutionnel dans le pays. Le 31 juillet, le Parti União para a Mudança (UM), qui ne siège pas au Parlement, a publié un document intitulé *Proposal for a solution to the problems that characterize the current political moment in Guinea-Bissau* (Proposition de solution aux problèmes qui caractérisent la situation politique actuelle en Guinée-Bissau), dans lequel il conseillait au Président de transition de tenir des audiences avec les parties politiques afin de constituer un gouvernement largement représentatif et de faciliter le dialogue entre le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC) et le Parti du renouveau social (PRS). L'UM a également appelé à l'élection d'un nouveau président et d'un nouveau premier vice-président de l'Assemblée nationale conformément aux procédures régissant les travaux de cet organe. Le 17 août, une délégation de l'UM a présenté le document au Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) et a demandé à la communauté internationale d'appuyer le processus de transition et le processus électoral.

11. Les organisations de la société civile ont elles aussi activement plaidé en faveur d'avancées dans le rétablissement de l'ordre constitutionnel dans le pays. Le 13 août, à l'occasion de son vingt et unième anniversaire, la Ligue des droits de l'homme de Guinée-Bissau a publié une déclaration dans laquelle elle soulignait l'urgence d'une solution à la crise politique qui soit fondée sur la démocratie et l'état de droit. La Ligue a également déclaré que l'on ne parviendrait pas à la paix et à la réconciliation nationale tant que l'impunité persisterait dans le pays. Le 30 août, le porte-parole du Mouvement de la société civile pour la paix et le développement a informé la presse que son organisation avait tenu des réunions avec des acteurs politiques et des partenaires internationaux qui avaient mis en évidence la nécessité, d'une part, de sortir de l'impasse dans laquelle le Parlement se trouvait actuellement et de faciliter le fonctionnement de ce dernier et, d'autre part, de tenir compte des vues du PAIGC dans le processus de transition.

12. Depuis le 12 juillet, pour tenter de rallier la communauté internationale, le Gouvernement de transition organise toutes les deux semaines avec les partenaires internationaux un débat consacré aux questions intéressant le processus de transition. Lors du débat du 2 août, le Ministre des finances a demandé aux partenaires internationaux de travailler avec le Gouvernement de transition et de coopérer à nouveau avec la Guinée-Bissau.

13. Dans l'intervalle, mon Représentant spécial a poursuivi ses consultations avec les parties prenantes nationales au sujet de la nécessité d'un dialogue ouvert à tous et conduit par le pays afin que s'instaure une compréhension commune des conditions propices à une transition réussie. C'est dans ce contexte qu'il a rencontré, entre le 18 juin et la première semaine de juillet, les partis qui siègent au Parlement, le Frente Nacional Anti-Golpe (FRENAGOLPE) et des représentants de la société civile, y compris des chefs religieux. Les parties prenantes nationales ont accueilli avec satisfaction ce concept de dialogue et les consultations sur ses modalités se poursuivaient.

14. Les partenaires internationaux de la Guinée-Bissau, en particulier la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la

Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), sont restés divisés quant au processus transitionnel. À sa quarante et unième session ordinaire, tenue à Yamoussoukro les 28 et 29 juin 2012, les chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO ont reconnu les organes de transition mis en place par la Guinée-Bissau et demandé à la communauté internationale de reconnaître et de soutenir le Gouvernement de transition. Ils ont également décidé de suspendre les sanctions globales imposées à la Guinée-Bissau et ont exhorté tous les acteurs de la scène politique et la société civile à œuvrer ensemble pour rendre le Gouvernement véritablement inclusif afin d'assurer une transition consensuelle.

15. À la suite de la réunion de son Conseil de paix et de sécurité à Addis-Abeba, le 14 juillet, l'Union africaine a publié un communiqué dans lequel elle encourageait la CEDEAO à poursuivre ses efforts en étroite coordination avec les autres acteurs internationaux, notamment la CPLP, l'Union africaine, les Nations Unies et l'Union européenne, en vue de la mise en œuvre des décisions relatives au retour à l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau. Dans l'intervalle, l'entrée de la Guinée-Bissau à l'Union africaine reste en suspens.

16. Après une réunion de son conseil des ministres, le 19 juin, à Maputo, la CPLP a publié une déclaration réaffirmant qu'elle reconnaissait les autorités élues déchuées de Guinée-Bissau. Elle y réitérait aussi son appel au plein rétablissement de l'ordre constitutionnel et à l'aboutissement de l'élection présidentielle. La CPLP a en outre souhaité une coordination étroite entre l'Union africaine, la CEDEAO, l'Union européenne et elle-même, sous les auspices de l'ONU, en vue d'établir un partenariat pour la stabilisation du pays. Elle s'est engagée à œuvrer à l'organisation d'une réunion de haut niveau consacrée à l'élaboration d'une stratégie globale et intégrée visant à rétablir l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau. Le Président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, qui a assisté au Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la CPLP le 20 juillet à Maputo, a déclaré que l'Union européenne ne tolérerait plus aucun autre coup d'État en Guinée-Bissau et a appelé à respecter l'ordre constitutionnel.

17. Le 1^{er} août, M. Gomes Júnior a rencontré M. Barroso à Lisbonne et a félicité l'Union européenne de s'être opposée au coup d'État du 12 avril. Il a également assisté à la réunion du Comité Afrique de l'Internationale socialiste à Praia, les 30 et 31 juillet, en sa qualité de Président du PAIGC. Le Comité Afrique a appelé au rétablissement de la démocratie en Guinée-Bissau et a exhorté la communauté internationale et les organisations régionales à agir de manière décisive pour soutenir un retour rapide au fonctionnement normal des institutions démocratiques du pays.

18. Un groupe interparlementaire représentant l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) s'est rendu en Guinée-Bissau du 4 au 7 septembre pour promouvoir le dialogue avec les autorités nationales et contribuer ainsi au règlement de la crise. Le groupe a également rencontré des parties prenantes internationales, dont le BINUGBIS.

19. Dans le prolongement des efforts qu'il a engagés pour encourager l'harmonisation des positions des partenaires internationaux de la Guinée-Bissau, mon Représentant spécial a commencé à tenir tous les 15 jours des réunions avec ces derniers, à compter du 4 juin. Il a également facilité la tenue d'une réunion avec des représentants de l'Union africaine, de la CEDEAO, de l'Union européenne et du PAIGC, à la demande de ce dernier, le 15 juin. Il a en outre pris la tête d'une

mission conjointe de l'Union africaine et de l'ONU avec le Représentant spécial de l'Union africaine en Guinée-Bissau, Ovidio Pequeno, à Cotonou, les 26 et 27 août, et à Abuja, du 27 au 29 août. À Cotonou, les membres de la mission ont rencontré le Président de l'Union africaine, le Président du Bénin Boni Yayi, et son Ministre des affaires étrangères. À Abuja, des réunions ont eu lieu avec la Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité ainsi que d'autres hauts responsables. Le Directeur de la Division de l'Afrique II du Département des affaires politiques du Secrétariat s'est joint à la mission lors des débats avec la Commission de l'Union africaine à Addis-Abeba, du 2 au 4 septembre, puis avec les responsables de la CPLP à Maputo, du 5 au 7 septembre. Mon Représentant spécial s'est également rendu à Lisbonne avec M. Pequeno du 9 au 11 septembre pour y rencontrer les autorités portugaises et des ressortissants bissau-guinéens établis dans cette ville, y compris le Président et le Premier Ministre par intérim déchu.

20. Au cours des consultations qu'elle a menées, la mission s'est dite prête à faciliter la relance du dialogue direct entre la CEDEAO et la CPLP et a insisté sur l'importance du dialogue pour parvenir à une position unifiée. Aussi bien la CEDEAO que la CPLP se sont dites prêtes à engager le dialogue. Les responsables de la CPLP ont dit vouloir entamer « un dialogue franc et direct » avec la CEDEAO pour déterminer un terrain commun afin de permettre à l'un et l'autre partenaires de travailler ensemble avec l'appui de l'ONU et de l'Union africaine. La CPLP a toutefois réitéré qu'elle ne reconnaissait pas les dispositions transitoires actuelles en même temps que l'importance d'une participation politique sans exclusive de tous les acteurs nationaux, y compris ceux qui ont été déchus en avril 2012. La CEDEAO a pour sa part insisté sur le fait que l'harmonisation devrait reposer sur l'acceptation des dispositions transitoires actuelles.

3. Efforts en faveur d'un processus électoral démocratique

21. Au cours de la période à l'examen, les préparatifs des élections générales durant la période de transition de 12 mois sont restés au cœur des préoccupations des parties prenantes nationales. Dans sa déclaration du 20 juillet, le PAIGC a reproché au Gouvernement de transition de ne pas avoir informé la population des mesures exigées préalablement au processus électoral, en particulier la prorogation du mandat du Parlement, la conclusion du processus de traçage des cartes électorales, la révision de la législation électorale afin d'y inclure des dispositions relatives à la procédure d'inscription biométrique sur les listes électorales, et la mobilisation de ressources financières pour le processus électoral.

22. Le 19 juillet, le Président de transition Nhamadjo a annoncé, dans un entretien à la presse, que les élections générales se dérouleraient en avril 2013 et que le Président élu prendrait ses fonctions le mois suivant. Le 18 août, le Gouvernement de transition a déboursé 30 millions de francs CFA (environ 60 000 dollars) pour faciliter l'achèvement du traçage des cartes électorales dans les deux régions restantes (Cacheu et Biombo) et dans le Secteur autonome de Bissau. Le processus, commencé en 2011, avait été retardé faute de financement. Bien que la contribution qu'il a versée ne couvre pas entièrement les coûts de l'achèvement du traçage, le Gouvernement de transition a annoncé le 5 septembre que l'exercice serait mené à bien avant la fin septembre 2012.

23. À la demande de mon Représentant spécial, une mission consultative électorale s'est rendue en Guinée-Bissau du 22 au 31 août et a entendu les

interlocuteurs nationaux et internationaux. Lors des discussions avec ses partenaires, la mission consultative a souligné la nécessité de régler les différends politiques concernant les questions techniques importantes pour une élection crédible. Au niveau général, les préparatifs des élections législatives et présidentielle ont été entravés par un manque de coordination entre les différents organismes chargés de tâches essentielles. Le 5 septembre, lors d'une réunion entre des organismes ayant des responsabilités électorales et des partenaires internationaux, facilitée par le Programme des Nations Unies pour le développement à la demande du Gouvernement de transition, ce dernier a présenté un calendrier pour le processus électoral et des projets de budget pour la conduite des élections législatives et présidentielle (5,5 millions d'euros), pour le processus d'inscription biométrique sur les listes électorales (dont le coût est évalué à 19 millions d'euros) et pour les coûts opérationnels du Bureau technique d'appui au processus électoral (6,5 millions d'euros).

24. Au cours de la réunion, les partenaires internationaux ont fait valoir leurs inquiétudes quant à la faisabilité, à la crédibilité et à la viabilité du processus électoral. Ils ont également souligné l'importance d'un dialogue sans exclusive auquel participent toutes les couches de la société et tous les acteurs politiques et qui conduise à l'instauration d'un consensus autour des questions clefs, et ont fait valoir les préoccupations que leur inspiraient l'impasse dans laquelle se trouvait l'Assemblée nationale et la nécessité d'amender la loi électorale. Le Ministre de l'administration territoriale a informé les participants qu'une commission interministérielle travaillait à une proposition récapitulative d'amendement à la loi électorale en vue des processus présidentiel et législatif à venir.

B. Situation en matière de sécurité

25. La situation en matière de sécurité dans le pays est demeurée stable. La présence des militaires n'est pas visible dans les rues, signe qu'ils ont regagné leurs casernes comme l'exigeait la résolution 2048 (2012) du Conseil de sécurité. Mais, bien que le « Commandement militaire » ait officiellement remis le pouvoir aux autorités civiles, certains acteurs nationaux continuent de faire état d'une ingérence des dirigeants militaires dans la vie politique nationale. Les observations faites par ces dirigeants sur des questions politiques auraient contribué à renforcer l'idée que les militaires exercent toujours le pouvoir. Il est donc essentiel que des mesures soient prises en vue de réformer les secteurs de la défense et de la sécurité et de veiller à ce que les militaires suivent les ordres des autorités civiles.

26. Le 23 août, le chef d'état-major général des armées a entamé une série de rencontres avec les membres du personnel de défense et de sécurité affectés aux commandements militaires dans l'est, le sud et le nord. Il a mentionné l'appel lancé par le gouvernement déchu en faveur de la création d'une force de maintien de la paix pour justifier le coup d'État et a accusé le Premier Ministre destitué de payer des officiers non identifiés pour fomenter un contrecoup. Il a aussi déclaré qu'il n'y aurait pas de paix dans les casernes si M. Gomes Júnior revenait dans le pays et s'est inquiété du sort qui serait réservé aux militaires au cas où le Premier Ministre destitué devait être élu.

27. La CEDEAO et les autorités de la Guinée-Bissau ont commencé à rédiger une série d'accords portant sur la réforme du secteur de la sécurité, qui doivent définir

les différents projets et activités énumérés dans la feuille de route établie par la CEDEAO et la CPLP, notamment la remise en état des casernes dans le pays, le lancement d'un fonds de pension pour les retraités des forces armées et de police, et des modules de formation pour l'armée. L'exécution de ces projets devrait se poursuivre après la période de transition. Le Représentant spécial de la CEDEAO à Bissau a fait part au BINUGBIS du souhait qu'à son organisation de coopérer à la mise en œuvre de la feuille de route aux côtés de l'Union européenne, de la CPLP, du BINUGBIS et des autres partenaires internationaux intéressés.

28. Le 25 juillet, la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau (ECOMIB) a commencé à effectuer des patrouilles conjointes quotidiennes avec les forces de l'ordre. La Force de la CEDEAO, qui compte un effectif de 510 hommes, se compose actuellement d'unités de police constituées, dirigées par un commandant et assistées par des officiers d'état-major, un service médical et une unité du génie. En outre, 118 soldats nigériens seront déployés au cours des prochaines semaines pour permettre à l'ECOMIB d'atteindre sa pleine capacité de 629 hommes. Les pays qui fournissent des contingents à la Force sont le Burkina Faso, le Nigéria, le Sénégal et le Togo. L'unité du génie a commencé à remettre en état les bâtiments qui doivent être utilisés par le contingent de l'ECOMIB. Le service médical dispense des soins au personnel de la Force et aux civils à Bissau.

29. Des groupes criminels armés organisés se livrant au trafic international de drogues ont continué de profiter de l'instabilité qui règne en Guinée-Bissau et d'utiliser en toute liberté le pays comme plaque tournante. La capacité opérationnelle des forces de l'ordre et du système de justice pénale continue de laisser à désirer à cause des moyens limités et de l'impunité qui règne, en particulier dans les régions situées à l'extérieur de Bissau. Cela étant, en raison de la situation politique dans le pays et de la pénurie de ressources, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a suspendu son assistance technique fournie dans le cadre de l'Initiative conjointe côtes de l'Afrique de l'Ouest.

III. Situation socioéconomique et humanitaire

30. Le Gouvernement de transition a régulièrement payé les traitements des fonctionnaires, en partie grâce à l'aide budgétaire fournie par la CEDEAO (2 millions de dollars), le Nigéria (10 millions de dollars), et l'UEMOA (1,5 million de dollars).

31. L'aide provenant de la Banque africaine de développement, du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale est toujours suspendue. La Banque mondiale a dépêché une mission d'évaluation du 27 au 30 août pour faire le bilan de la situation, et informé à cette occasion ses partenaires étrangers qu'elle envisageait de recommander de nouveaux décaissements pour ses programmes existants. Le Fonds pour la consolidation de la paix a aussi continué de suspendre tous ses programmes d'appui direct au Gouvernement, à l'exception de la réaffectation de 391 000 dollars à un projet de création de revenus exécuté par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui vise à aider 8 000 familles en situation précaire à se procurer d'urgence des semences.

32. L'UEMOA et la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) ont poursuivi l'exécution des projets de développement conclus avec le précédent gouvernement. La BOAD s'est engagée à verser 7 millions de dollars au titre d'une

aide alimentaire d'urgence. L'Union européenne, de son côté, a continué de fournir une assistance directe à la population.

33. Les autorités de transition ont lancé une campagne en vue de faire connaître aux dirigeants des différents États du monde les besoins du pays. À ce titre, le Ministre des affaires étrangères du Gouvernement de transition, Faustino Embali, a représenté la Guinée-Bissau à la cinquième Conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine, qui s'est tenue les 21 et 22 juillet à Beijing. Le Président de transition a assisté au Sommet de l'Organisation de la coopération islamique qui a eu lieu en Arabie saoudite les 14 et 15 août et au seizième Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Mouvement des pays non alignés organisé à Téhéran les 29 et 30 août. À son retour de Téhéran, le Président de transition Nhamadjo a annoncé que la République islamique d'Iran avait décidé d'octroyer un crédit de 20 millions de dollars et de verser sous forme de dons 3 millions de dollars, 1 million de dollars et 600 000 dollars respectivement pour l'achat de tracteurs et l'amélioration de l'infrastructure routière ainsi que pour l'achat de médicaments contre le VIH/sida et la tuberculose et d'ambulances.

34. En juin, le Programme alimentaire mondial (PAM) a effectué une évaluation rapide de la situation alimentaire dans les régions de Biombo, Oio et Quinara, dont il est ressorti que la production agricole de 2011-2012 était inférieure à celle des années précédentes dans la plupart des régions à cause des faibles précipitations et du manque d'intrants agricoles, principalement. Le 15 août, la FAO, le PAM et des organisations non gouvernementales importantes ont noté que l'augmentation des prix des denrées alimentaires de base se faisait sentir à Bissau et qu'il était encore trop tôt pour évaluer les effets du projet de distribution d'urgence de semences financé par le Fonds pour la consolidation de la paix.

35. D'après une première estimation de la récolte de noix de cajou réalisée en juin, celle-ci aurait diminué d'environ 30 % à 40 % par rapport aux records de production atteints en 2011. Les exportateurs n'ont pas pu vendre leur stock en raison de la chute des prix sur le marché international. Ces perturbations risquent d'avoir des répercussions négatives sur les recettes de ces derniers, mettant en péril leurs moyens de subsistance, ainsi que sur les coffres de l'État, le secteur de la noix de cajou ayant contribué jusqu'à 90 % des recettes d'exportation du pays en 2011.

36. L'augmentation du nombre de cas de diarrhée aiguë, en particulier dans les villes de Bissau et de Quinhamel, a amené les membres du Comité de lutte contre les épidémies du Ministère de la santé à se réunir deux fois par semaine depuis le 1^{er} septembre. Ceux-ci ont aussi créé des groupes de travail chargés de répondre à des problèmes particuliers au cas où une épidémie de choléra serait confirmée dans un avenir proche. Entre-temps, diverses campagnes d'information et de sensibilisation de la population sont menées au niveau local, en particulier à Bissau. Plusieurs partenaires passent actuellement des marchés pour l'achat de fournitures qui sont prépositionnées en vue d'une intervention minimale immédiate et rapide. D'autres fonds seront nécessaires pour mener une action adéquate et de large portée.

IV. Interdiction de voyager

37. Bien que le chef d'état-major général des armées, le général Antonio Injai, fasse l'objet d'une interdiction de voyager, comme prévu par la résolution 2048 (2012) du Conseil de sécurité, celui-ci se serait rendu en Côte d'Ivoire et au

Mali en passant par le Sénégal pour participer aux réunions du Comité des chefs d'état-major de la défense de la CEDEAO, qui ont eu lieu respectivement les 25 juillet et 18 août. Le Gouvernement de transition a affirmé que ces voyages s'inscrivaient dans le cadre des efforts de paix menés en Guinée-Bissau et dans la sous-région.

V. Observations

38. Je suis préoccupé par l'absence de progrès vers le rétablissement complet de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau conformément à la résolution 2048 (2012) du Conseil de sécurité après le coup d'État militaire survenu le 12 avril. La situation est exacerbée par les divisions, tant entre les acteurs nationaux qu'entre les partenaires internationaux, sur la légitimité de l'actuel Gouvernement de transition. Entre-temps, les besoins humanitaires et socioéconomiques de la population continuent d'augmenter.

39. Il est donc impératif que le Gouvernement de transition coopère étroitement avec tous les segments de la société, notamment les partis politiques et les organisations de la société civile, pour ouvrir la voie à un processus de transition consensuel, ouvert et pris en main par le pays, ainsi que l'ont préconisé la CEDEAO et le Conseil de sécurité. À cet égard, mon Représentant spécial et son bureau poursuivront leurs efforts en vue de promouvoir un réel dialogue entre les acteurs nationaux. Je prie instamment le peuple de la Guinée-Bissau, en particulier le Gouvernement de transition, les dirigeants politiques, les organisations de la société civile et les responsables religieux, de prendre des mesures en vue de définir un plan d'action assorti de critères précis visant à garantir le rétablissement complet de l'ordre constitutionnel dans le pays.

40. Je déplore aussi que les organisations régionales, continentales et internationales demeurent divisées sur les mesures de transition et la meilleure manière de progresser vers le rétablissement complet de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau. La CEDEAO a avalisé le Gouvernement de transition et appelé la communauté internationale à le soutenir, mais la CPLP continue d'exiger le rétablissement des autorités élues qui ont été renversées en avril 2012. Cela contribue à faire perdurer la crise politique dans le pays. Dans ce contexte, il importe au plus haut point d'harmoniser les positions de ces deux organisations, qui sont les principaux partenaires de la Guinée-Bissau. La mission conjointe de l'Union africaine et de l'ONU a constitué un premier pas pour aider à aplanir les différences entre la CEDEAO et la CPLP. Mon Représentant spécial continuera d'œuvrer avec les deux organisations pour les aider à harmoniser leurs positions et à agir de concert pour promouvoir les intérêts du peuple de la Guinée-Bissau.

41. L'impasse politique en Guinée-Bissau a conduit le pays à une quasi-paralysie. La capacité opérationnelle du Gouvernement de transition est réduite par la paralysie de l'Assemblée nationale, qui doit adopter les dispositions législatives nécessaires pour permettre le fonctionnement des institutions publiques et le déroulement d'élections démocratiques. L'impasse dans laquelle se trouve l'Assemblée nationale constitue un obstacle de taille pour les élections. Cela étant, j'invite le Gouvernement de transition à redoubler d'efforts pour faire en sorte que l'Assemblée nationale reprenne ses travaux et à faciliter l'approbation rapide d'un programme de réforme électorale. J'encourage en outre ces deux instances à prendre

sans tarder des mesures pour consolider le travail accompli par les différents organismes chargés d'organiser les élections. J'invite instamment tous les acteurs politiques à coopérer, y compris avec le Gouvernement de transition, en vue de contribuer à la réalisation de cet objectif. À cet égard, j'ai demandé à mon Représentant spécial d'intensifier ses efforts pour faciliter le dialogue entre les acteurs politiques afin que l'Assemblée nationale puisse jouer son rôle constitutionnel.

42. La transition politique devrait avoir pour principal objectif de rétablir pleinement l'ordre constitutionnel dans ce pays aussi rapidement que possible. Néanmoins, je suis préoccupé par les questions qui sont soulevées quant à la volonté du Gouvernement de transition d'organiser les élections dans les délais prévus.

43. Les acteurs politiques nationaux ont souvent signalé que l'exclusion était la principale cause de l'instabilité politique. Je salue donc la décision prise par le PAIGC de prendre langue avec le Président et le Gouvernement de transition, car ce parti a un rôle essentiel à jouer pour faciliter une transition réelle et pacifique. Toutes les parties prenantes doivent se sentir concernées par l'ensemble du processus, qui devrait aboutir à des élections générales crédibles et transparentes, à l'issue desquelles les acteurs nationaux élaboreraient un projet de société dans laquelle la bonne gouvernance et l'état de droit seraient la marque de l'ordre constitutionnel rétabli.

44. Les élections sont la clef de voûte de la démocratie, mais elles ne sont pas un remède universel pour aplanir les divisions profondes dans le pays et garantir une paix et une stabilité durables. Le Gouvernement qui sortira des urnes devra donc œuvrer en concertation avec tous les acteurs nationaux à l'élaboration d'un projet d'avenir commun, d'une manière qui inclut tous les segments de la société, la population rurale et urbaine, de même que la diaspora.

45. Tandis que des efforts sont actuellement déployés pour garantir la conduite d'élections crédibles et transparentes, j'invite les acteurs politiques et militaires, en particulier, à agir dans le cadre de l'état de droit et à respecter les règles d'un scrutin démocratique. Les électeurs de ce pays ont fait montre d'une attitude exemplaire pour ce qui est d'exercer leurs droits politiques de manière pacifique et ordonnée. Toutes les parties prenantes, notamment les dirigeants politiques et militaires et les acteurs de la société civile, devraient envisager d'élaborer et de respecter un code de conduite contraignant avant, pendant et après les élections, ce qui aiderait à réduire les tensions électorales et contribuerait au déroulement d'élections pacifiques.

46. En conformité avec la résolution 2048 (2012) du Conseil de sécurité, l'ONU s'apprête aussi à coopérer avec les parties prenantes nationales et internationales « aux fins de l'élaboration d'une stratégie globale et intégrée assortie de mesures concrètes visant à mettre en œuvre la réforme du secteur de la sécurité et les réformes politiques et économiques, à réprimer le trafic de drogues et à lutter contre l'impunité ».

47. Je remercie le personnel du BINUGBIS, travaillant sous la direction de mon Représentant spécial, Joseph Mutaboba, et toute l'équipe de pays des Nations Unies, ainsi que les membres de l'ensemble de la communauté internationale et les organisations non gouvernementales nationales et internationales, qui contribuent inlassablement aux efforts de consolidation de la paix en Guinée-Bissau.